



*Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron*

**Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ**

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20221215-20221208-DE
Reçu le 20/12/2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 décembre 2022

Date de convocation : le 01 décembre 2022

Date d'affichage : le 15 décembre 2022

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY – Patrick AURUSSE – Christophe BERNIE – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Bernard CASTANIER – Bruno CAVAINAC – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Joel ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Claude HENRY – Christophe LABORIE – Paul MARTY – Jean-Pierre MASBOU – Eric CANTOURNET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Robert RISPAL – Thierry TEULIER – Christian TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 25 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2022/12/08

Point étape Intracting

*ZAC de Bourran
12 rue de Bruxelles
BP 3216
12032 RODEZ cedex 9
05 65 73 31 60
sieda@sieda.net
www.sieda.fr*



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

DELIBERATION N° 2022/12/08

Point étape Intracting

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20221215-20221208-DE
Reçu le 20/12/2022

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que les travaux se poursuivent sur le terrain de la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le programme INTRACTING a été approuvé par la banque des territoires pour un montant d'investissement de 3 000 000 €.

Ce programme couvre la rénovation de 29 bâtiments et concerne 13 collectivités.

L'adhésion de ces collectivités au programme 2023 va se concrétiser par la passation de convention l'une de partenariat pour la mise en place de l'intracting et la seconde pour le groupement de commande de maîtrise d'œuvre et de réalisation des travaux.

Après avoir ouïe cet exposé et après en avoir délibéré, le comité Syndical prend bonne note des l'avancement de ce projet et autorise Monsieur le Président à inscrire les sommes au budget 2023

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 20 Décembre 2022

Le Président du SIEDA